

Résumé des PV des 11 et 12 avril 2023

Préambule

[Richelle Fortin] Nous allons adopter les procès-verbaux des deux assemblées des 11 et 12 avril.

11 avril 2023

L'assemblée du 11 avril était réservée aux titulaires de quota. En plus des 29 délégués, environ 175 personnes étaient présentes, en personne ou en virtuel.

Les délégués ont été invités à approuver les états financiers de l'exercice 2022, à nommer un auditeur comptable pour l'année 2023 et à voter les contributions pour la promotion de la volaille. Il y a eu débat sur les orientations des Éleveurs et une présentation sur la décision 12351 qui a amené plusieurs modifications au Règlement sur la production et la mise en marché du poulet.

États financiers

Le directeur des Finances des EVQ et le vérificateur du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton ont présenté les états financiers de l'année 2022. Le rapport de l'auditeur était positif, tandis que l'on faisait état d'un excédent des produits par rapport aux charges de 1,8 M\$ et un actif net de 9,9 M\$.

Après leur adoption à l'unanimité, les délégués ont reconduit le mandat de la firme pour l'année 2023.

Pour 2023, les délégués ont résolu de reconduire le niveau des contributions au Plan conjoint malgré la hausse de 0,02 \$/kg de la contribution aux Producteurs de poulet du Canada. Ils ont également reconduit les contributions spéciales pour la promotion du poulet et du dindon.

Après le suivi des résolutions des années 2021 et 2022, on a enchaîné avec la présentation de Madame Tremblay et de Mme Joly-Simard sur la décision 12351 qui a amené plusieurs modifications au Règlement sur la production et la mise en marché du poulet.

On se rappelle que cette décision est venue abolir le maximum de détention de quota de poulet. Dans sa décision, la Régie remet en question le processus de refonte et la consultation des EVQ et lui impute l'obligation de démontrer la volonté des producteurs de conserver le plafond alors qu'aucune motion contestant le plafond n'a été déposée dans le passé. La Régie accueille toutefois favorablement les travaux sur la location, indiquant que les EVQ s'attaquent ainsi au réel problème.

En accueillant partiellement le projet de modifications soumis par les EVQ, plusieurs dispositions qui entraient en vigueur le 29 mars 2023 étaient inapplicables ou inopérables. Les EVQ ont donc demandé et obtenu un sursis administratif et ont annulé la séance de vente du SCVQ prévu en juin et suspendu l'étude par la régie des modifications réglementaires visant la stabilisation du prix du quota.

Les délégués ont exprimé leur incompréhension quant à l'abolition de la limite de détention et ont d'ailleurs adopté une résolution à cet effet. Il s'agit de la résolution 12 au PV. Elle demande d'entamer des démarches pour que la décision soit révisée.

Étude des résolutions

Les délégués ont étudié et adopté 11 autres résolutions. Elles ont toutes été adoptées à l'unanimité sauf une. Elles portent sur la biosécurité dans le contexte de la grippe aviaire, la taxe carbone, les contributions aux PPC, le programme de promotion national des Éleveurs de dindon du Canada, de l'approvisionnement en poussins, la réciprocité des normes, l'aide aux producteurs touchés par la grippe aviaire, l'utilisation des antibiotiques, les capacités d'abattage et la politique nationale d'allocation dans le dindon.

C'est la résolution sur l'utilisation des antibiotiques qui a été adoptée à la majorité.

Les participants ont par la suite été invités à un cocktail de financement au bénéfice de l'organisme Au cœur des familles agricoles.

[Retour à Patrick Lareau pour adoption du PV du 11 avril 2023.]

12 avril 2023

Le 12 avril était l'assemblée ouverte à tous. En plus des 32 délégués, environ 300 personnes étaient présentes, en personne ou en virtuel. Il y avait des représentants des offices nationaux et des autres provinces canadiennes.

C'est le ministre de l'Agriculture André Lamontagne qui a livré la première allocution de la journée. À la période de questions, de nombreux délégués ont indiqué au ministre leur mécontentement et leurs craintes concernant la décision de la Régie abolissant le plafond de détention de quota. À la question lui demandant s'il allait intervenir, le ministre a souligné l'indépendance de la Régie

Mot du président et rapport des activités 2022

C'est après l'allocution du ministre que le président M. Pierre-Luc Leblanc a livré son mot d'ouverture. Parmi les faits saillants de l'année, en plus de la hausse des coûts de l'alimentation du poulet et du dindon, ce sont les éclosions de grippe aviaire qui retiennent l'attention.

Il a salué le travail des administrateurs dans tous les dossiers, soulignant particulièrement le travail requis pour le renouvellement de la Convention de mise en marché du poulet et pour modifier les règlements sur la production et la mise en marché du poulet et du dindon. Finalement, il rappelle qu'après 10 ans à la tête de l'organisation, il a choisi de passer le flambeau.

Mme Marie-Ève Tremblay a ensuite suivi avec la présentation du rapport des activités.

Si les allocations de production de poulet ont été en forte croissance, la production a été marquée par l'incapacité de réaliser 100 % de cette allocation, tant au Canada qu'au Québec. Si c'est

l'approvisionnement en poussins qui a posé des problèmes dans le poulet, c'est la grippe aviaire qui a hypothéqué la production de dindon. L'équipe des auditeurs a fait un travail remarquable à ce chapitre afin d'accompagner au mieux les éleveurs.

Plusieurs dossiers réglementaires et liés aux conventions de mise en marché ont occupé les EVQ en 2022. Il y a notamment eu des audiences sur le prix dans le dindon et un arbitrage de convention dans le poulet.

Finalement, le déploiement du portail amène de nouveaux outils pour faciliter le travail de planification des élevages.

Vidéos rétrospectives

On a ensuite présenté des vidéos rétrospectives des activités de communication et de marketing.

Conférences

Deux conférences sur la grippe aviaire et la biosécurité ont suivi ces rapports des activités des EVQ. Et une troisième, à saveur économique, a suivi les allocutions, celle de M. Sébastien Pouliot, consultant.

Allocutions

Plusieurs invités se sont ensuite adressés aux éleveurs : le président général de l'UPA, M. Martin Caron, la ministre de l'Agriculture du Canada, Mme Marie-Claude Bibeau, le président du Conseil des produits agricoles du Canada, Brian Douglas, le président et le directeur général des Producteurs de poulet du Canada, Messieurs Tim Klompmaker et Michaël Laliberté, et le président des Éleveurs de dindon du Canada, M. Darren Ference.

Programme d'aide à la relève

On a ensuite procédé au tirage au sort des cinq lauréats du programme d'aide à la relève des EVQ.

Remerciements aux administrateurs sortants et aux employées retraitées

Il y a des hommages pour 4 administrateurs sortants et le départ à la retraite de 3 employées a été souligné.

Mot du président sortant

La journée s'est terminée avec une vidéo rétrospective des 10 ans de M. Pierre-Luc Leblanc à la présidence des EVQ et il a par la suite livré un message personnel.

L'assemblée a été levée à 17 h.

[Retour à Patrick Lareau pour adoption du PV du 12 avril 2023.]